Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

CARROSSIER

NIVEAU OBTENU : Niveau 3 (CAP)

LE MÉTIER

Le carrossier réparateur intervient sur les véhicules légers accidentés afin de leur redonner leur forme et leur état d'origine. Il répare ou remplace les éléments de carrosserie endommagés, réalise des opérations de redressage, de débosselage et de soudure, et intervient sur les vitrages et accessoires automobiles. Il travaille principalement en atelier, dans le respect des méthodes des constructeurs et des règles de sécurité.

LES EMPLOIS VISÉS

- Carrossier réparateur
- Carrossier automobile
- Tôlier-carrossier



PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers de l'automobile, de la réparation et du travail manuel.
- Faire preuve de précision, de dextérité et d'un intérêt pour les techniques de carrosserie.
- Aucun prérequis spécifique n'est indiqué dans le référentiel RNCP pour l'accès à la certification.

DURÉE
6 mois de formation (5 semaines de stage) ou 12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

CARROSSIER

BLOC 1

Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages des véhicules légers

- Déposer, reposer et régler les éléments et équipements de carrosserie.
- Remplacer et réparer les vitrages des véhicules légers.
- Réparer les éléments en plastique selon les méthodes des constructeurs.

BLOC 2

Réaliser les interventions de réparation et de remplacement sur éléments non structurels des véhicules légers

- Redresser les éléments de carrosserie accidentés.
- Appliquer et poncer les mastics de garnissage.
- Remettre en ligne les éléments non structurels endommagés.
- Remplacer les éléments de carrosserie inamovibles.

Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences (CCP) pouvant être validés séparément et capitalisés pour obtenir la certification.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Mise en situation professionnelle : travaux pratiques de réparation de carrosserie - 13 h
- Questionnaire professionnel : vérification des connaissances techniques - 40 min
- Entretien technique : échanges avec le jury sur les méthodes et interventions réalisées - 10 min
- Entretien final : échange sur le dossier professionnel - 20 min
- Durée totale de l'examen - 14 h 10

Le titre professionnel est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Carrossier réparateur de niveau 3, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP41532, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.